

ACCORD INTERUNIVERSITAIRE  
entre  
l'UNIVERSITE PARIS-SUD (Orsay, France)  
et  
l'UNIVERSITE d'ABOMEY-CALAVI (Abomey-Calavi, République du Bénin)

L'Université Paris-Sud représentée par son Président agissant es qualités en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration de l'Université

d'une part,

et :

l'Université d'Abomey-Calavi représentée par son Président/Recteur agissant es qualités en vertu de ses attributions statutaires

d'autre part,

animées d'un commun désir de faciliter et de développer des relations de coopération plus étroites dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, dans le cadre général de la coopération entre les deux pays telle qu'elle a été définie par l'accord culturel franco-béninois,

et après présentation du présent accord aux autorités de tutelle conformément aux textes réglementaires en vigueur dans chaque pays concerné, conviennent de ce qui suit :

ARTICLE 1

Le présent accord est destiné à faciliter et à intensifier les échanges déjà pratiqués par les deux contractants, dans les domaines de Mathématiques, Physique, Chimie et Biologie avec possibilité d'extension à d'autres domaines ou d'autres disciplines d'intérêt commun.

Les principes de cette coopération sont définis dans cet accord, qui peut être complété ultérieurement par des avenants.

ARTICLE 2

Les deux parties conviennent de définir et de réaliser des programmes de collaboration dans les domaines précisés à l'article 1.

ARTICLE 3

a) Les deux parties pourront échanger des documents d'enseignement et de recherche dans les domaines définis à l'article 1.

b) Des écoles d'été, séminaires et colloques pourront être organisés.

c) Chacun des établissements précités facilitera, dans le cadre de la réglementation en vigueur dans chaque pays, la participation des enseignants et des chercheurs:

- aux programmes communs d'enseignement,
- aux programmes communs de recherche.

d) Chacun des établissements s'engage à recevoir des étudiants de l'autre établissement sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'admission en vigueur dans chacune des universités. Ils seront soumis aux règlements en vigueur dans l'Université d'accueil.

e) Les deux parties s'engagent à promouvoir, dans le cadre des programmes communs de recherche, les thèses en cotutelle.

ARTICLE 4

Chaque programme spécifique de coopération sera décrit dans un avenant qui sera joint à cet accord cadre. Ces avenants devront être validés par les instances appropriées dans chacune des institutions avant leurs signatures par leurs présidents/recteurs respectifs. Le déroulement de la coopération entre les deux universités sera déterminé chaque année en accord avec les programmes de coopération scientifique convenus entre les deux parties.

ARTICLE 5

Les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des actions prévues relèvent des deux parties contractantes. Celles-ci solliciteront, si nécessaire, l'attribution de moyens spécifiques auprès des autorités et organismes compétents.

Les participants au programme pourront également rechercher la collaboration d'institutions ou organismes distincts des deux parties. En ce cas, les partenaires de cet accord détermineront ensemble la nature et l'étendue de ces coopérations.

ARTICLE 6

Les deux parties se consulteront chaque fois qu'elles l'estimeront nécessaire et au moins une fois par an, pour évaluer leurs activités communes d'enseignement et de recherche passées et présentes, et déterminer leur programme annuel de coopération.

ARTICLE 7

Le présent accord est conclu pour une période de 5 ans à partir de son entrée en vigueur (date de sa signature). En cas de renouvellement, le protocole devra de nouveau être soumis à la procédure d'examen des autorités de tutelle de chaque établissement.

Il pourra être dénoncé par l'une des parties avec un préavis de six mois, la notification de la dénonciation pouvant être faite à tout moment. Les actions en cours seront néanmoins conduites à leur terme.

ARTICLE 8

Le présent accord est établi en deux exemplaires en langue française, les deux textes faisant également foi.

A Calavi, le 25/1/2013

Le Président/Recteur de l'Université .....

  
  
Professeur Braïma SINSIN

A Orsay, le... 14/1/2012

Le Président de l'Université Paris Sud, le Président empêché

  
  
Professeur Jacques Bittoun  
J.-J. GIRERD

ANNEXE A L'ACCORD DE COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE  
ENTRE

L'UNIVERSITE PARIS-SUD  
ET  
L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Adresses postales:

**Université Paris-Sud**

15 Rue Georges Clemenceau

91405 Orsay cedex - FRANCE

Discipline concernée (Remplir une fiche par discipline):

Nom du Responsable à l'UPS : Elisabeth GASSIAT

Tél. : 0169156352

Mél : [elisabeth.gassiat@math.u-psud.fr](mailto:elisabeth.gassiat@math.u-psud.fr)

Composante de rattachement Faculté des Sciences

Nom du responsable dans l'Université Partenaire : Norbert HOUNKONNOU

Tél. : +22995062689

Mél : [norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj](mailto:norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj) [hounkonnou@yahoo.fr](mailto:hounkonnou@yahoo.fr)

Nature des Echanges

**Recherche :**

Intitulé du laboratoire concerné : Laboratoire de Mathématiques

Nom du Directeur du laboratoire : Patrick GERARD

Équipe de recherche impliquée à l'UPS : équipe « Probabilités et Statistiques »

Tél. :

Mél :

Nom du responsable de l'équipe de recherche dans l'Université Partenaire : Norbert HOUNKONNOU

Tél. : +22995062689

Mél : [norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj](mailto:norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj) [hounkonnou@yahoo.fr](mailto:hounkonnou@yahoo.fr)

**Formation :**

Indiquer le type de formation concerné : L-M-D-

Le Responsable à L'UPS II : Elisabeth GASSIAT

Tél. : 0169156352

Mél : [elisabeth.gassiat@math.u-psud.fr](mailto:elisabeth.gassiat@math.u-psud.fr)

Le Responsable dans l'Université Partenaire: Norbert HOUNKONNOU

Tél. : +22995062689

Mél : [norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj](mailto:norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj) [hounkonnou@yahoo.fr](mailto:hounkonnou@yahoo.fr)

ANNEXE A L'ACCORD DE COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE  
ENTRE  
L'UNIVERSITE PARIS-SUD  
ET  
L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Adresses postales:

**Université Paris-Sud**

15 Rue Georges Clemenceau

91405 Orsay cedex - FRANCE

Discipline concernée (Remplir une fiche par discipline): Mathématiques

Nom du Responsable à l'UPS : Elisabeth GASSIAT

Tél. : 0169156352

Mél : [elisabeth.gassiat@math.u-psud.fr](mailto:elisabeth.gassiat@math.u-psud.fr)

Composante de rattachement Faculté des Sciences

Nom du responsable dans l'Université Partenaire : Norbert HOUNKONNOU

Tél. : +22995062689

Mél : [norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj](mailto:norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj) [hounkonnou@yahoo.fr](mailto:hounkonnou@yahoo.fr)

Nature des Echanges

**Recherche :**

Intitulé du laboratoire concerné : Laboratoire de Mathématiques

Nom du Directeur du laboratoire : Patrick GERARD

Equipe de recherche impliquée à l'UPS : équipe « Probabilités et Statistiques »

Tél. :

Mél :

Nom du responsable de l'équipe de recherche dans l'Université Partenaire : Norbert HOUNKONNOU

Tél. : +22995062689

Mél : [norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj](mailto:norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj) [hounkonnou@yahoo.fr](mailto:hounkonnou@yahoo.fr)

**Formation :**

Indiquer le type de formation concerné : L-M-D-

Le Responsable à l'UPS : Elisabeth GASSIAT

Tél. : 0169156352

Mél : [elisabeth.gassiat@math.u-psud.fr](mailto:elisabeth.gassiat@math.u-psud.fr)

Le Responsable dans l'Université Partenaire: Norbert HOUNKONNOU

Tél. : +22995062689

Mél : [norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj](mailto:norbert.hounkonnou@cipma.uac.bj) [hounkonnou@yahoo.fr](mailto:hounkonnou@yahoo.fr)

ANNEXE A L'ACCORD DE COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE  
ENTRE

L'UNIVERSITE PARIS-SUD  
ET  
L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Adresses postales:

**Université Paris-Sud**  
15 Rue Georges Clemenceau

91405 Orsay cedex - FRANCE

Discipline concernée (Remplir une fiche par discipline): **Chimie Physique**

Nom du Responsable à l'UPS : Michèle DESOUTER-LECOMTE

Tél. : 01 69 15 81 46

Mél : [michele.desouter-lecomte@u-psud.fr](mailto:michele.desouter-lecomte@u-psud.fr)

Composante de rattachement Faculté des Sciences

Nom du responsable dans l'Université Partenaire : Ezinvi BALOITCHA

Tél. : +229 21 38 61 28

Mél : [ezinvi.baloitcha@cipma.uac.bj](mailto:ezinvi.baloitcha@cipma.uac.bj)

Nature des Echanges

**Recherche :**

Intitulé du laboratoire concerné : Laboratoire de Chimie Physique Bat 349

Nom du Directeur du laboratoire : Mehran MOSTAFAVI

Equipe de recherche impliquée à l'UPS : équipe « Théorie et simulation »

Tél. : 01 69 15 44 40

Mél : [yves.justum@u-psud.fr](mailto:yves.justum@u-psud.fr) et [david.lauvergnat@u-psud.fr](mailto:david.lauvergnat@u-psud.fr) et [michele.desouter-lecomte@u-psud.fr](mailto:michele.desouter-lecomte@u-psud.fr)

Nom du responsable de l'équipe de recherche dans l'Université Partenaire : Ezinvi BALOITCHA

Tél. : 229 21 38 61 28

Mél : [ezinvi.baloitcha@cipma.uac.bj](mailto:ezinvi.baloitcha@cipma.uac.bj)

**Formation :**

Indiquer le type de formation concerné : L-M-D-

Le Responsable à L'UPS II : Michèle DESOUTER-LECOMTE

Tél. : 01 69 15 81 46

Mél : [michele.desouter-lecomte@u-psud.fr](mailto:michele.desouter-lecomte@u-psud.fr)

Le Responsable dans l'Université Partenaire: Ezinvi BALOITCHA

Tél. : 229 21 38 61 28

Mél : [ezinvi.baloitcha@cipma.uac.bj](mailto:ezinvi.baloitcha@cipma.uac.bj)

ANNEXE A L'ACCORD DE COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE  
ENTRE  
L'UNIVERSITE PARIS-SUD  
ET  
L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Adresses postales:

**Université Paris-Sud**  
15 Rue Georges Clemenceau

91405 Orsay cedex - FRANCE

Discipline concernée (Remplir une fiche par discipline): Biologie

Nom du Responsable à l'UPS : Laurent Combettes  
Tél. : 0169156396  
Mél : [laurent.combettes@u-psud.fr](mailto:laurent.combettes@u-psud.fr)

Composante de rattachement Faculté des Sciences

Nom du responsable dans l'Université Partenaire : Alphonse Sezan  
Tél. :  
Mél :

Nature des Echanges

**Recherche :**

Intitulé du laboratoire concerné : L'Unité INSERM 442  
Nom du Directeur du laboratoire :

Equipe de recherche impliquée à l'UPS : Laurent Combettes  
Tél. :  
Mél :

Nom du responsable de l'équipe de recherche dans l'Université Partenaire : Alphonse Sezan  
Tél. :  
Mél :

**Formation :**

Indiquer le type de formation concerné : L-M-D-

Le Responsable à L'UPS II : Catherine Dreux  
Tél. : 01 69 30 89  
Mél : [catherine.dreux@u-psud.fr](mailto:catherine.dreux@u-psud.fr)  
Le Responsable dans l'Université Partenaire: Alphonse Sezan  
Tél. :  
Mél :